DOCUMENT A CONSERVER

Carte pédagogique pour mieux respecter les tours de pistes et réduire les nuisances sonores.

Cette carte pédagogique a été élaborée à **l'intention des pilotes** afin de les sensibiliser et les aider à mieux **respecter les circuits de piste** pour réduire les nuisances sonores.
Elle a été établie au cours de plusieurs réunions entre la DIRAP, les Associations Usagers, la DGAC sous l'égide de la Préfecture.
Cette première version a été diffusée aux aéroclubs, tour de contrôle, site internet DIRAP, nous la proposons également aux mairies pour leur site internet.
Sur la carte figurent **des repères** et les **zones d'attention** que sont les villages menacés par les nuisances sonores si les pilotes ne respectent pas au plus près les circuits de pistes.
Rappelons que le passage au-dessus des villages entraîne une augmentation du bruit de +6 dB *(pour comparaison, la pose d'un silencieux réduit le bruit de 3 dB).*

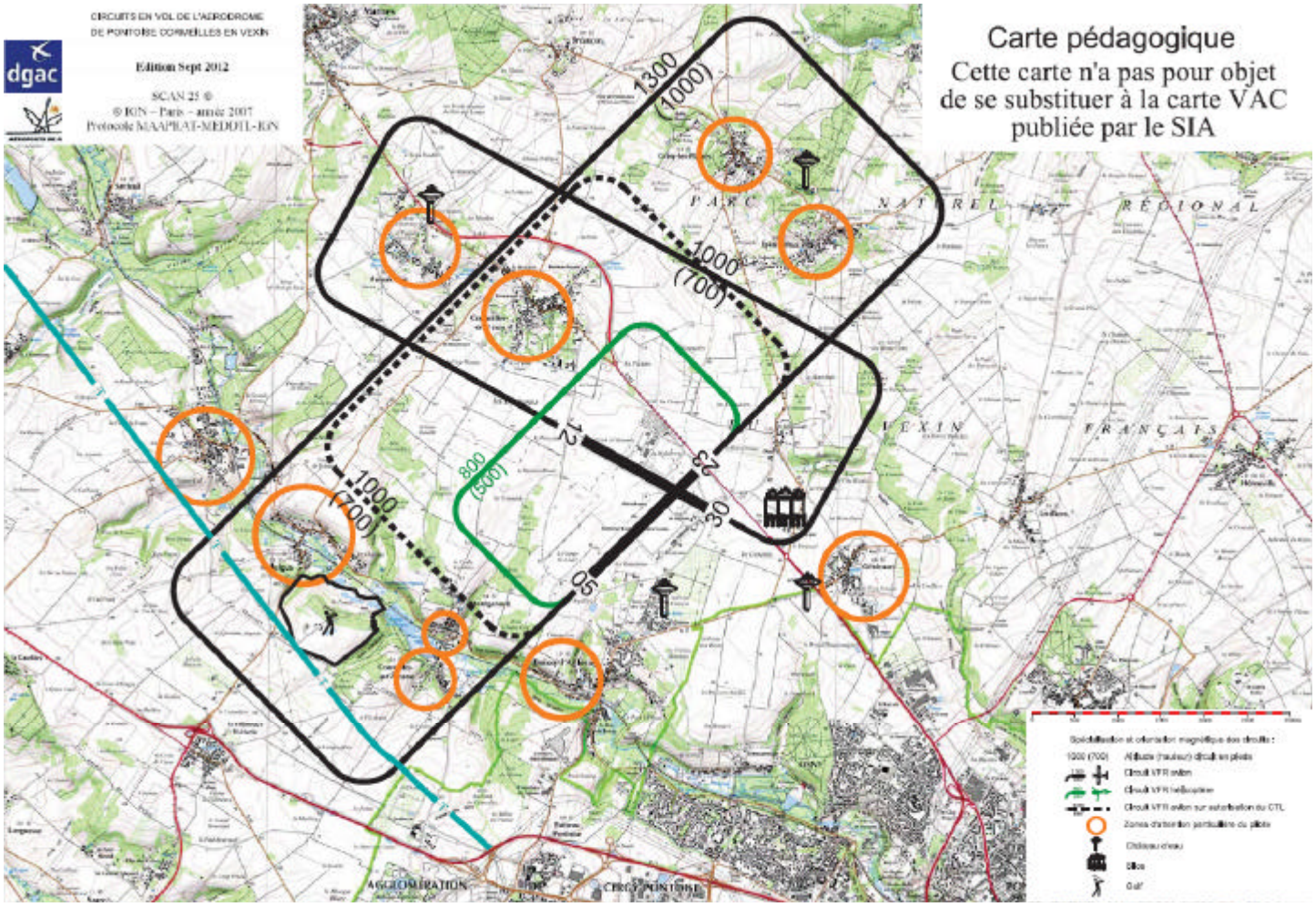

Réclamations

La DGAC a demandé à la DIRAP d'être le point de regroupement des réclamations en cas de constat d'un survol jugé anormal et de les transmettre à la DSAC.
Transmettre à la DIRAP :
- **par mail = dirap@dirap.org**
- **par courrier = 10 rue Jean Perrin 95450 ABLEIGES**

Informations à donner :
- **date, heure, et lieu d'observation du survol, type appareil : petit appareil / jet / hélicoptère.**